

## BULLETIN MUNICIPAL FEVRIER 2017

### Le mot de maire

La bibliothèque du village est temporairement sauvée grâce à l'action de bénévoles qui assurent les permanences. Je vous les rappelle : **le mardi matin de 9h30 à 11h, le jeudi après-midi de 16h30 à 17h30** pour que les élèves des écoles puissent venir chercher des livres **et le dimanche matin de 10h à 11 h 30** pour que les touristes puissent aussi participer à cette activité. En l'absence d'un responsable déclaré, la municipalité va continuer à gérer l'installation de la bibliothèque municipale afin qu'elle ne puisse plus être remise en cause. Le premier problème à résoudre est celui du calendrier des présences car il y a eu des doublons par manque d'organisation. Je propose donc à tous les volontaires et tous ceux du village qui sont intéressés par le maintien de notre bibliothèque, **une réunion le mardi 28 Février à 14h30 à la bibliothèque, 2<sup>ème</sup> étage de la Maison Granet**. Par ailleurs, Mrs. Quattrociochi et Maloberti m'ont accompagné le 2 Février à Ambert à une réunion organisée par les médiathèques de l'intercommunalité Ambert Livradois Forez. Nous avons envisagé la possibilité de rejoindre le réseau intercommunal des médiathèques de la communauté de communes Ambert Livradois Forez en relation avec la médiathèque départementale de Clermont Ferrand : ils nous ont proposé une formation d'une journée, sur les fonctionnements des services de la Médiathèque et les pistes possibles d'animations pour les bibliothèques. Cette formation sera ouverte à toutes les Médiathèques de la vallée de l'Ance. Elle se fera à Viverols le 21 Mars toute la journée de 9 heures à 17 heures. Bien sûr tous les volontaires déclarés et non déclarés de Viverols sont invités. Enfin, nous envisageons l'informatisation de la bibliothèque. Un ordinateur récent va nous être donné par la médiathèque d'Olliergues que nous remercions. Internet sera installé prochainement. Avis à tous ceux qui sont passionnés par l'informatique pour venir nous aider. **Venez nombreux à la réunion du 28 février.**

### Informations diverses

- La Gendarmerie Nationale nous rappelle qu'elle est présente à la Mairie de Viverols, 2 fois par mois le mardi de 9h à 10 heures. Les gendarmes sont à votre disposition pour toute question. Toutefois, le gendarme présent ne disposera pas d'outil informatique lui permettant d'enregistrer une plainte. Il ne pourra avoir qu'un rôle de renseignements.

La gendarmerie assure la sécurité de tous : un service de sécurité de proximité de jour comme de nuit aux jours et heures ouvrés ou non, est à votre disposition. Si vous souhaitez bénéficier de ce service, venez remplir un formulaire afin d'aider les gendarmes dans une éventuelle intervention.

- Il existe plusieurs dispositifs de sécurisation ou d'assistance: pour les plus âgés, un dispositif « Tranquillité Seniors » et les plus jeunes, un dispositif « Tranquillité

Juniors » sont en place. Venez-vous renseigner plus précisément et répondre à un bref questionnaire si vous êtes intéressés.

- Dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances », vous pouvez aussi signaler vos absences de la commune pour demander d'accroître la surveillance de votre résidence.
- Enfin un dépliant sur les conseils contre les vols dans les commerces est à votre disposition.

Les gendarmes nous signalent enfin que durant cette période pré-électorale, il sera possible de remplir les formulaires de procuration de vote lors de la permanence de Viverols.

#### Rappel des horaires d'ouverture

A la brigade d'**Ambert** :

Du lundi au samedi de 08 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Dimanche et les jours fériés de 09 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures.

A la brigade de **Saint Anthème** :

Le mardi de 08 heures à 12 heures.

Le jeudi et samedi de 14 heures à 18 heures.

Pour les autres jours possibilité d'accueil à Saint Anthème sur rendez-vous.

#### Quelques numéros utiles

Appel d'urgence de la gendarmerie ou sollicitation d'une intervention : composez le 17. Votre interlocuteur à Clermont-Ferrand aura une visualisation de la patrouille la plus proche à engager sur les lieux.

Gendarmerie d'Ambert : **04 73 82 00 29**

Gendarmerie de Saint-Anthème : **04 73 95 40 05**

Gendarmerie d'Arlanc : **04 73 95 02 39**

- Modification du réseau d'assainissement. En 2007, le Conseil Municipal avait décidé que les hameaux de La Gaillarderie et Le Patural seraient raccordés à l'assainissement collectif du village. Les travaux n'ont pas été effectués à l'époque laissant en place le réseau non collectif dont l'entretien individuel restait à la charge complète des propriétaires. Dix ans après, l'importance des travaux de raccordement à réaliser, leur coût et l'insuffisance des aides financières mobilisables ne permettent pas à la commune d'envisager leur mise en œuvre. Lors du Conseil Municipal d'Octobre 2016, un nouveau projet du schéma d'assainissement de Viverols, réalisé en interne avec les services de la Communauté de Communes de la vallée de l'Ance, a été présenté et voté à l'unanimité : il classe en assainissement non collectif les hameaux de La Gaillarderie et Le Patural. Ce nouveau projet tient compte de l'évolution depuis l'étude, des remarques issues du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), et il autorise les propriétaires à déposer des demandes de subventions lorsqu'ils envisagent des travaux, ce qui n'était pas possible auparavant. C'est le sens de la décision du conseil municipal.

- Quelques dates à retenir

- Samedi 18 Février à 17h à la salle des associations : assemblée générale du Comité des Fêtes
- Samedi 25 Février à 19h à la salle des associations : soirée « pompe »
- Samedi 4 Mars à 17h à la salle des associations : réunion de toutes les associations de Viverols pour la préparation de la fête patronale
- Samedi 25 et Dimanche 26 Mars : Concours « Chien de meute » organisé par les Sociétés de chasse. Rendez-vous à 7h30 à la salle des fêtes de Saillant.
- Dimanche 30 Avril après-midi à la salle des associations : LOTO organisé par l'association « Don du Sang ».
- Rappel des dates des élections : présidentielles : 23 Avril et 7 Mai  
législatives : 11 Juin et 18 Juin

- Téléphonie mobile En 2016, le gouvernement a mis en place un programme d'étude de la couverture des centre-bourgs en téléphonie mobile : sur Viverols, 10 points répartis sur tout le village ont été étudiés et la couverture a été jugée bonne pour les 4 opérateurs, Orange, SFR, Bouygues et Free. En 2017, ce programme sera prolongé au niveau des zones d'habitat, en particulier des hameaux, les élus devant communiquer à la préfecture du Puy-de-Dôme les zones où il y a des problèmes de couverture. Nous allons vous demander votre participation en remplissant le bon situé en bas de cette page et en le déposant dans la boîte aux lettres de la Mairie. Il serait bon que dans chaque hameau, tous les opérateurs soient analysés. Nous comptons sur vous.

---

A Decouper

---

M. ...., du hameau de ....., utilisant un téléphone mobile desservi par l'opérateur....., signale que le réseau de téléphonie mobile est de BONNE , MAUVAISE (rayer la mention inutile) qualité dans le hameau ou son environnement immédiat.

## Une artiste au village

Marie-Claude Bonnet a été chargée par le conseil municipal de peindre les plaques de rue que nous installerons au printemps dans le village. Mais comment cette artiste est-elle arrivée à Viverols ? Elle nous explique.

« Tout a commencé en 1997, quand je me suis retrouvée au chômage. Ne trouvant pas de travail, j'ai décidé de créer le mien. Utopie ? Peut-être, mais il faut faire de nos rêves, une réalité. Donc, je me lance, j'ai toujours aimé le dessin et la peinture et j'ai commencé à peindre sur tissu ou sur porcelaine ».

*Mais votre originalité est dans les supports que vous utilisez maintenant ?*

« Le vrai déclic a eu lieu quand j'ai acheté une petite « biche » en aluminium sur une brocante. Quel plaisir de redonner vie à des objets qui me rappellent tant de souvenirs, le visage d'une grand-mère déposant la louche sur le porte-ustensiles ou repassant avec un fer chauffé sur la cuisinière, un grand-père remontant de la cave avec un seau de charbon ou lisant son journal près de poêle à pétrole... Mais si je peux redonner une deuxième vie à ces objets ; c'est grâce à Gérard, mon mari. »

*Expliquez-nous ce que fait Gérard.*

« C'est lui qui décabosse, rebouche, restaure l'émail et peint les deux couches de fond, travail indispensable. Moi, je n'ai plus qu'à trouver le motif adapté à l'usage que l'on va faire de l'objet ou de l'utilisation qu'il avait avant.

*Et quels sont vos thèmes de prédilection actuellement ?*

« Maintenant, je travaille de plus en plus à la commande. Mes clients me portent leurs objets personnels et savent déjà ce qu'ils veulent comme motif : leur maison, leur animal de compagnie... L'année dernière j'ai reproduit le « Déjeuner des canotiers » de Renoir sur une biche de 20 litres.

*Et vous comptez rester avec nous à Viverols ?*

« Ma meilleure idée, ce fut de m'installer à Viverols. J'ai trouvé un environnement propice à la création, des habitants accueillants. N'étant pas trop loin de la Loire et de la Haute-Loire, j'ai gardé ma clientèle existante et je me suis fait connaître sur le Puy de Dôme

**Merci à toutes les viveroloises et tous les viverolois de m'avoir accueillie avec bienveillance.**

